



CHARTRE DU PLONGEUR

La présente charte s'adresse à tous les plongeurs du débutant au moniteur du COOL AQUA CLUB.

L'activité de la plongée subaquatique est un sport collectif et aussi une philosophie, une écoute, une aide, un respect entre le plongeur et son environnement.

Pour que la plongée reste un plaisir et un loisir, le plongeur responsable se doit d'appliquer un code de bon sens :

- ✓ Je respecte les consignes de sécurité données par le directeur de plongée et mon chef de palanquée.
- ✓ Je respecte mes prérogatives édictées par la FFESSM.
- ✓ En sortie avec le COOL AQUA CLUB, les plongées dites d'adaptations sont obligatoires et se font dans la zone des 25 mètres maximum (mais toujours dans le respect de mes prérogatives).
- ✓ Je me maintiens en bonne forme physique.
- ✓ Dans l'effort, je me mets toujours au niveau du plus faible de la palanquée.
- ✓ Je ne mets pas mes coéquipiers en danger à cause de mes imprudences.
- ✓ Je vérifie ou fait vérifier mon matériel par des personnes compétentes et qualifiées.

Le plongeur quel que soit son niveau, représente son club et à ce titre, son comportement doit être responsable aussi bien dans l'eau que hors de l'eau :

- ✓ Le moniteur ou l'encadrant est l'exemple dans l'eau et hors de l'eau. Il est dans la bienveillance et à l'écoute de l'autre.
- ✓ Le moniteur ou l'encadrant enseigne et évolue dans les zones définies par le code du sport sans mettre en danger sa palanquée. Il respecte et fait respecter les profondeurs maximums indiquées dans cette charte.
- ✓ En plongée, je ne touche à rien, je ne prélève rien (sauf des images...) ; je respecte l'écosystème sous-marin dans lequel j'évolue.
- ✓ Pour la protection des fonds marins, je veille à être bien équilibré, j'attache mon détendeur et mon manomètre sur mon gilet et j'évite de toucher le relief avec mes palmes.
- ✓ Sur le bateau je range mes affaires, je ne jette rien dans l'eau.

En signant cette charte, vous vous engagez à la respecter et à la faire respecter par les adhérents lors des sorties organisées par le club.

Lu(e) et approuvé(e) le

Signature